



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE LABEL VILLE-ÉCO-PROPRE CAHORS OBTIENT LA DEUXIÈME ÉTOILE DU LABEL

L'Association des Villes pour la Propreté Urbaine a distingué le 13 mai dernier 37 collectivités qui ont été labellisées « villes éco-propres ». **Ce label récompense les collectivités qui engagent des plans d'action à moyen terme pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics.**

**Dans ce cadre, la Ville de Cahors vient d'obtenir la deuxième étoile du label qui en compte cinq.**

Le label valorise, au fil des différentes étoiles, les moyens mis en œuvre pour diminuer la salissure (équipements, communication, médiation, sensibilisation, coercition...) obtenu par une amélioration durable des comportements des usagers sur l'espace public.

Cette deuxième étoile récompense les collectivités ayant déjà obtenu la première et qui mettent en œuvre des plans d'actions stratégiques au regard des évaluations de l'année précédente.

**Depuis plusieurs années, la Ville de Cahors s'efforce par différentes actions d'améliorer la propreté de la cité.**

**La Brigade verte, chargée de faire respecter la propreté dans l'espace public, a été renforcée et ses patrouilles intensifiées, une campagne de sensibilisation au tri des déchets a été menée par le biais d'affiches abri bus et d'un dossier d'information dans le Cahors Magazine, enfin une action de lutte contre les nombreux actes d'incivilité notamment les dépôts sauvages d'encombrants trop souvent constatés aux pieds des conteneurs poubelles ou à l'intersection de deux rues a été déployée en début d'année 2022.**

**D'autres actions, engagées en 2022, permettront à la collectivité de candidater pour l'obtention de la troisième étoile du label.**

**Il s'agit de l'installation de composteurs collectifs dans les espaces publics de la ville, au nombre de douze désormais et du déploiement des corbeilles double-flux, 50 au total prochainement qui viendront compléter les six installées sur la place Bessières et les vingt qui ont pris place au parc Tassart, sur les places Mitterrand et Bergon.**

L'installation de ces corbeilles double-flux a pour objectif de développer le tri des déchets sur l'espace public, afin qu'il devienne un geste réflexe en tout lieu (le domicile, le lieu de travail, les équipements sportifs, l'espace public...).

Les consignes de tri sont les mêmes, le code couleur également, des pictogrammes sont également apposés sur les corbeilles pour faciliter la compréhension des consignes par les habitants et les touristes.

Contact presse

Direction de la Communication Ville / Grand Cahors 05 65 20 87 20